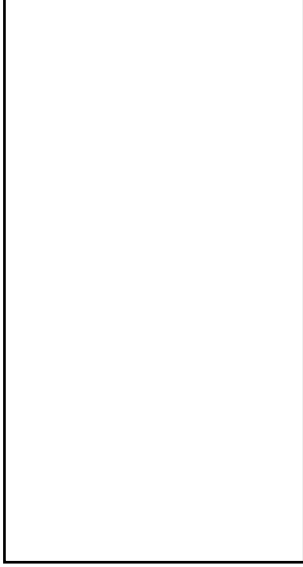


BELGIQUE-BELGIË
P.P.
4130 ESNEUX
9/2161
P402019



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE ET
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL
Janvier-Mars 2010



**SOCIÉTÉ
VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE**

BULLETTIN TRIMESTRIEL

Janvier-Mars 2010

Programme des conférences qui auront lieu, à 15 heures au :
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 23 janvier 2010

Monsieur Patrick HOFFSUMMER, chargé de cours à l'Université de Liège, nous parlera *des maisons en pan de bois*.

Le samedi 27 février 2010

Monsieur Sébastien BELLEFLAMME, licencié en histoire, nous entretiendra *du clergé du diocèse de Liège 1940-1945*.

Le samedi 27 mars 2010

Madame Heike FOCK, archéologue au Service Public de Wallonie, évoquera *Archéologie et TGV*.

Bibliothèque

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 h. 15 à 14 h. 45. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).

Assemblée générale

Les membres effectifs (une astérisque figure sur l'étiquette-adresse de ce bulletin) sont invités à assister à l'assemblée générale de la société dans **la salle du sous-sol** du musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers le **samedi 23 janvier 2009 à 14 h. 30**.

Ordre du jour :

- Rapports du secrétaire-correspondant, du secrétaire-rapporteur et du bibliothécaire.
- Rapport du trésorier et approbation des comptes et budgets.
- Fixation des cotisations.
- Renouvellement de la Commission.

**La Commission vous présente
ses meilleurs vœux pour 2010**

Deux cent cinquante ans de franc-maçonnerie à Verviers



Dans le cadre de la célébration des 250 ans de franc-maçonnerie à Verviers, un colloque s'est déroulé le 14 novembre dernier (voir notre bulletin trimestriel d'octobre-décembre 2009).

Une exposition sur le même thème est ouverte au Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers jusqu'au 31 janvier 2010. L'exposition est accessible les lundi, mercredi, et samedi de 14 à 17 h. ainsi que le dimanche de 15 à 18 h.

Un concert public Autour de la Maçonnerie aura également lieu ce vendredi 15 janvier 2010 à 20h. toujours au musée avec Christiane Rutten au piano et Jean-Bernard Barnabé à la flûte. L'entrée est libre et gratuite.

Une intéressante plaquette de 72 pages *Deux cent cinquante années de Franc-Maçonnerie à Verviers et Bicentenaire de la Loge Les Philadelphes et le Travail réunis* a été éditée. Elle contient des textes intéressants l'histoire des loges verviétoises ainsi que son intégration dans la vie de la cité et de son influence sur la vie politique et sociale.

Guy DE GROULART

Ont participé à ce bulletin :

Jacques Wynants

Alex Doms

Réalisation :

Guy de Groulart

Pour contacter la société :

SVAH.Contact@gmail.com

ou par courrier :

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

Site internet :

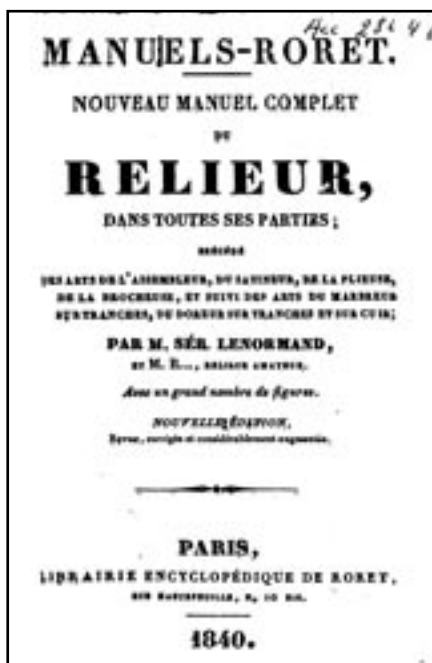
www.svah.be

image seul, d'autres au format image et texte (PDF double couche).

Tout ceci peut être tempéré par le fait qu'il n'y a généralement pas un seul exemplaire numérisé d'une même édition disponible dans les bibliothèques numériques. Il est même possible de trouver deux exemplaires dans la même bibliothèque numérique⁷. Ainsi ce manuel du relieur dont deux exemplaires de la bibliothèque universitaire de Gand ont été numérisés⁸. Il faut bien dire que l'un de ces deux exemplaires a été très mal numérisé et est pour ainsi dire inutilisable comme on peut le constater en comparant les deux pages de titre :

⁷ Ce qui est même contraire aux conditions de Google Livres. *Cahier ...* : « Article 2 : [...] le groupement aura la possibilité ne pas numériser à nouveau l'ouvrage de la BML s'il est en mesure de remettre à la BML un exemplaire du fichier numérisé répondant aux critères de qualité et de fonctionnalité du présent marché [provenant d'un projet similaire avec une autre bibliothèque]. »

⁸ Séb. LENORMAND et M.R., *Nouveau manuel complet du relieur dans toutes ses parties*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1840, 254 p. voir la notice <http://search.ugent.be/meercat/x/all-view?q=bkt01:000141432> d'où l'on peut consulter les deux exemplaires. Visité le 31 décembre 2009.



Guy DE GROULART

Renouvellement des cotisations

Grand merci aux membres qui ont déjà payé la cotisation pour l'année 2010. Ceux qui ne l'auraient pas encore fait sont priés de le faire dans les prochains jours à l'aide du bulletin de virement joint.

Pour l'année 2010, le montant des cotisations reste une fois de plus inchangé. Il est fixé à :

- 20 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 25 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 30 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Si vous désirez soutenir la société, il est toujours possible d'augmenter spontanément le montant de votre paiement.

Attention, nous vous rappelons le changement de compte :

Compte 068-2471503-67 de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire (IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB).

En cas de **changement d'adresse** ou de **nouvelle affiliation**, veuillez indiquer votre adresse en **communication** car la banque ne nous transmet pas l'adresse du donneur d'ordre.

Discours prononcés à l'occasion de l'inauguration du monument David

Le ministre Van Humbeeck, après s'être occupé de la création de l'enseignement primaire officiel, « s'appliqua à moderniser le réseau de l'État et à en assurer l'expansion en prévoyant un nombre d'établissements d'enseignement moyen de l'État nettement supérieur à celui de 1850 : deux athénées par province, trois

en Hainaut, au moins cent écoles moyennes pour garçons et cinquante pour filles. C'est dans ce cadre et pour cet objectif que l'État reprendra à sa charge, en 1881, les deux écoles secondaires communales verviétoises de filles et de garçons. [...] Dès la publication de la loi [...], le Conseil communal approuva, le 4 juillet 1881,

leur cession éventuelle à l'État. [...] La décision de transfert fut prise le 29 août par le Conseil communal »¹.

Le 25 juin 1883 a eu lieu l'inauguration du monument élevé – enfin ! – à la mémoire du bourgmestre Pierre David. M. Pety de Thozée, gouverneur de la province de Liège, présida cette solennité. A cette occasion, il a voulu recevoir officiellement les diverses autorités.

Parmi elles se trouvait le corps professoral de l'athénée et de l'école moyenne. Quand celui-ci fut présenté au gouverneur, Thil Lorrain, préfet des études, lui exprima les remerciements du personnel enseignant dans les termes suivants :

Monsieur le Gouverneur,

Permettez-moi de vous adresser, au nom du corps professoral de l'Athénée et de l'École moyenne de Verviers, nos souhaits de bienvenue. Vous avez voulu vous associer aux sentiments de gratitude qu'une ville généreuse voue

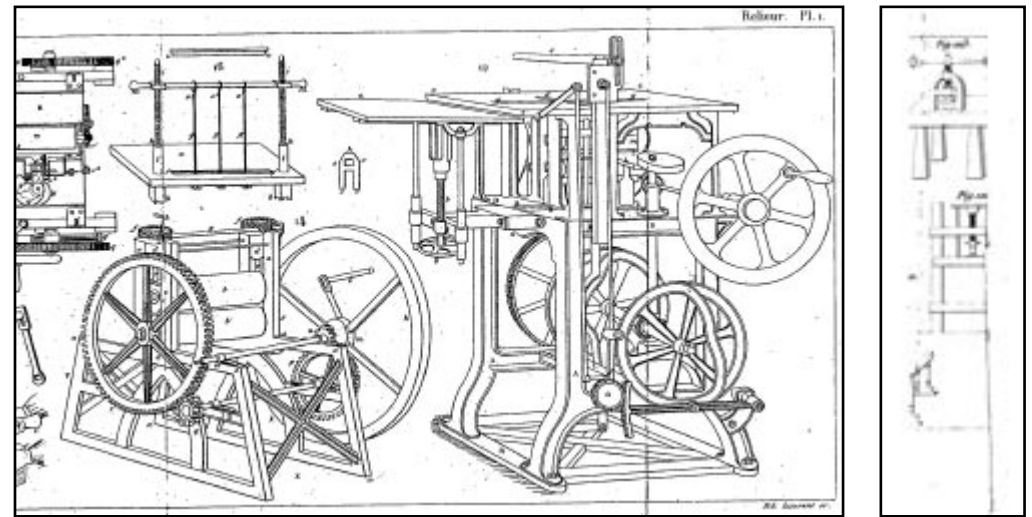
¹ Freddy JORIS, *L'athénée de Verviers et ses devanciers – Deux siècles d'histoire (1807-2007)*, Athénée royal Thil Lorrain – Verviers éd., Liège, Impr. SNEL, pp. 111-112.

à l'un de ses magistrats les plus populaires. Cette démarche elle-même est, pour nous comme pour toute la population, un précieux enseignement. Elle dit à tout le monde quelle reconnaissance chacun doit aux hommes qui savent se rendre utiles à leur pays et, par une vie de dévouement, honorer leur patrie.

C'est cette patrie que nous, professeurs, nous avons aussi pour mission d'apprendre à vénérer, à aimer et à servir. En cela, notre tâche est aisée. Il nous suffit, pour la remplir, de montrer à nos jeunes gens la Belgique luttant fièrement dans le passé contre tous les despotismes, atteignant à toutes les gloires par les œuvres de ses grands hommes, et prenant enfin rang parmi les nations modernes dont elle est l'une des plus libres, des plus prospères, des plus heureuses.

Mais pour se maintenir à cette hauteur et continuer même sa marche ascendante vers le progrès, la patrie a besoin du concours intelligent de tous ses enfants. La plus large diffusion de l'instruction est nécessaire.

Quant à nous, nous y travaillons dans la mesure de nos forces et l'on ne nous verra point faillir à notre tâche.



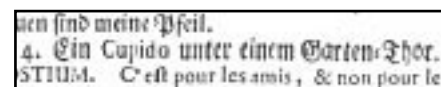
À gauche : extrait de la planche I extraite de Séb. LENORMAND et MAIGNE, *Nouveau manuel complet du relieur en tous genres*, Encyclopédie-Roret, 1900, VIII-428 p.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2059979> visité le 31 décembre 2009.

À droite : état de la planche IV extraite de Séb. LENORMAND et M.R., *Nouveau manuel complet du relieur en toutes ses parties*, Librairie Encyclopédique de Roret, 1840, 254 p.

<http://books.google.com/books?vid=GENT900000134794> visité le 31 décembre 2009.

L'un des intérêts de la numérisation des livres est qu'ils deviennent accessibles en « recherche plein texte ». Mais pour cela il faut une lecture optique de bonne qualité, ce qui n'est pas toujours le cas. D'autant moins lorsqu'il s'agit de lire des caractères anciens – les « s longs » utilisés jusqu'au XVIII^e siècle au moins et qui sont pris pour des « f » par exemple – ou pire des caractères gothiques⁶. Le texte suivant :



Ein Cupido unter einem Garten-Thor.

[...] *C'est pour les amis*, [...]

à été lu automatiquement :

gin Cupido unfer einem ©arfen^fjer.

[...] *C est pour les amis*, [...]

Certains sites permettent le téléchargement de livres au format

- les pages et autres documents dépliant,
- tout document d'un ouvrage qui excède les dimensions de l'ouvrage lui-même. [...]

⁵ <http://gallica.bnf.fr/>.

⁶ Ou plus exactement en écriture Fraktur. Wikipedia, *Fraktur*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fraktur>, visité le 31 décembre 2009.

preuve cette page où l'on peut clairement voir la main de l'opérateur au détriment du texte :



Journal historique et littéraire, tome CLXII, Luxembourg, Chez les héritiers d'André Chevalier, 1782, p. 382.
<http://books.google.com/books?vid=GENT90000034935>
visité le 31 décembre 2009.

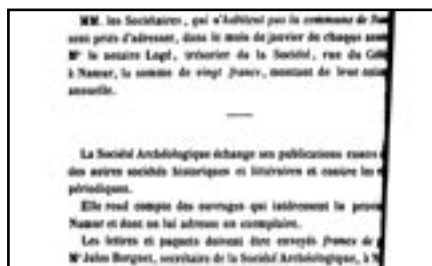
sité le 31 décembre 2009 en annexe de l'article : Anne BRIGAUDEAU, *Le contrat Google / Ville de Lyon rendu public*, <http://culture.france2.fr/livres/e-livre/Le-contrat-Google--Ville-de-Lyon-rendu-public-59237822.html> visité le 31 décembre 2009 et plus particulièrement : « Article 12 : [...] les pages doivent être tournées à la main, sans recours à un tourne-pages automatisé. [...] ».

³ <http://books.google.com/>.

⁴ Cahier ... : « Article 14 : [...] Le titulaire s'engage à numériser les ouvrages en intégralité, de couverture à couverture, à l'exception de leur tranche et de certains éléments « atypiques » tels que notamment :

– les pages non reliées, volantes ou déchirées,

Des images floues parce que la page était en mouvement, je n'en ai pas trouvé beaucoup et, jusqu'à présent, toujours chez Google Livres³. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y en ait pas ailleurs. Un autre problème est la qualité de l'original ou le fait que la reliure ne permette pas d'ouvrir correctement le livre. Conséquence immédiate des pages tronquées ou, au mieux, difficilement lisibles :



Annales de la Société archéologique de Namur, tome VI, Namur, A. Wesmael-Legros, 1859.

<http://books.google.com/books?id=sWUSAAAAYAAJ> visité le 31 décembre 2009.

Les planches dépliantes ne sont pas toujours numérisées. Il s'agit d'un problème lié aux conditions générales de numérisation de Google Livres⁴. Ce qui rend bien évidemment la numérisation beaucoup moins intéressante. Ce problème n'existe pas à la Bibliothèque nationale de France⁵. Voici donc la différence :

Qu'il nous soit permis, en retour, de compter sur la bienveillante et puissante intervention du premier magistrat de la province, pour seconder nos efforts et le zèle de notre administration, si profondément dévouée à l'enseignement.

Nous vous prions, Monsieur le Gouverneur, d'agréer l'hommage de notre respectueux dévouement.

Le discours du préfet est révélateur de l'esprit du temps : c'était l'époque de la première Guerre scolaire, le parti libéral étant au pouvoir, Van Humsbeeck, nommé ministre de l'Instruction publique en 1878, avait créé un réseau d'enseignement public car « La plus large diffusion de l'instruction est nécessaire ». L'on constatait alors « les efforts et le zèle de notre administration si profondément dévouée à l'enseignement ». C'est ainsi que la loi du 15 juin 1881 avait créé à Verviers l'Athénée et de l'École moyenne. Le préfet ne manque pas de mentionner les valeurs y inculquées aux étudiants : « Devenir des hommes qui savent se rendre utiles à leur pays – Par une vie de dévouement honorer la Patrie ». Opposer la modernité de liberté, de prospérité, de bonheur

aux despotismes contre lesquels la Belgique a lutté fièrement.

*
* *

A deux heures et demie, commença la visite aux établissements publics de la ville. A l'athénée, le corps professoral et les élèves étaient réunis au grand complet pour accueillir le gouverneur de la province et les autorités communales.

Monsieur Coumon, élève de rhétorique, lui adressa un discours de bienvenue et monsieur Lambotte, jeune élève de neuf ans, profondément ému, lui présenta un superbe bouquet que le Gouverneur accueillit avec une grâce touchante.

Le rhétoricien lui dit :

Au moment où Verviers, dans un élan de reconnaissance, rend un hommage mérité à la mémoire d'un de ses anciens magistrats, vous avez voulu vous associer de cœur et d'âme à cette généreuse manifestation. Mais non content de participer à cette ovation, vous voulez en même temps rendre hommage aux merveilleux travaux réalisés sous l'inspiration d'un magistrat vivant encore,

qui sut embellir et transformer sa ville natale, créer la Gileppe, accroître l'industrie, et développer l'instruction et les lettres comme jamais, chez nous, on n'avait tenté de le faire avant son avènement à l'administration. Voilà pourquoi vous avez désiré visiter l'Athénée royal, ce foyer de lumière de la jeunesse verviétoise, au moment même où l'instruction va probablement conquérir de précieux droits politiques. Votre présence ici nous prouve la grandeur de votre amour pour les sciences et pour les lettres, auxquelles vous vous intéressez avec non moins de zèle que le gouvernement que vous représentez. Nous sentons, avec bonheur, combien est précieuse l'affection que vous nous portez, à nous qui sommes aujourd'hui les jeunes, mais qui deviendrons les hommes de demain. Vous placez en nous les espérances de la patrie. Nous osons croire qu'elles ne seront point déçues.

Au nom de tous les élèves de l'Athénée royal et de l'École moyenne de Verviers, recevez donc, Monsieur le Gouverneur, nos hommages de bienvenue.

Le compliment du jeune Lambotte fut plus bref :

Monsieur le Gouverneur,

Permettez à un tout jeune élève de venir saluer la présence du premier magistrat de la province à l'Athénée royal de Verviers.

La visite que vous daignez nous faire est une preuve de l'intérêt que vous nous portez ; aussi, pour vous en remercier, nous vous promettons de bien travailler pour devenir de bons petits garçons qui se rendront plus tard utiles à leur pays.

Veuillez, Monsieur le Gouverneur, accepter ce bouquet comme gage de notre affection.

M. Pety de Thozée s'est montré très satisfait de la tenue de la population scolaire et du matériel classique ; il a promis de s'intéresser vivement à la création d'une *École professionnelle*. Après ses félicitations au corps professoral, il a donné aux jeunes gens un jour de congé. Maîtres et élèves n'en attendaient pas moins de lui...

Le texte des allocutions tant du préfet que des étudiants nous a été conservé grâce à une initiative de Thil Lorrain. En octobre 1875, il avait entamé l'édition de *La mosaïque littéraire – Recueil de devoirs faits par les élèves de l'Athénée et de l'École moyenne*

de Verviers publiés sous la direction de M. Lorrain : « Cette revue comprenant dix-huit puis vingt livraisons par an publiera onze ans durant les meilleurs rédactions des élèves du Collège »². C'est dans le bulletin de la Huitième année, 1882-1883³, qu'on peut trouver aux pages 256 à 259,

la relation d'une journée qui fut faste pour Verviers et, en particulier, pour son athénée et son école moyenne.

Alex DOMS

² F. Joris, op. cit., p. 65.

³ Verviers, Imp. G. Nautet-Hans, Place du Martyr, 21, Verviers.

Bibliothèques numériques

Sur internet on trouve de tout, c'est bien connu. Il faut y exercer son sens critique lorsque l'on découvre, au hasard d'un moteur de recherche, une page qui est peut-être intéressante, qui donne peut-être une réponse à la question que l'on se pose. Il est un domaine dans lequel Internet est assez bon pour les chercheurs qui n'ont pas beaucoup le temps de fréquenter les bibliothèques pour y consulter des ouvrages qu'il n'est plus possible de se procurer ailleurs. J'en ai déjà parlé lors d'un précédent billet concernant l'anniversaire de notre bibliothèque royale de Belgique¹ : il s'agit des bibliothèques numériques. Dans une série d'articles je vous ferai découvrir les richesses (et les misères) de ce nouveau genre de bibliothèques.

Il en est des bibliothèques comme du reste, il faut pouvoir

et accéder, y trouver ce que l'on recherche et enfin l'état du document doit être satisfaisant. Toutes conditions qui sont loin d'être fréquemment réunies.

Commençons par l'état du document. Il est généralement bon mais avec des nuances. En effet, numériser des livres n'est pas une tâche facile ; celui qui a déjà essayé de prendre des photocopies d'un livre relié peut en parler. On remarque que malgré tout, il s'agit bien d'êtres humains et non de machines qui numérisent². Pour

¹ Guy DE GROULART, « L'Albertine à 40 ans », in *Bulletin trimestriel de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, avril-juin 2009, pp. 9-10.

² Voir aussi : *Cahier des clauses techniques particulières pour la numérisation et la mise en ligne sur internet du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Lyon*, http://medias.francetv.fr/bibl/url_autres/2009/11/27/59238762.pdf vi-